

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 27 (1997)  
**Heft:** 5

**Artikel:** La puissance du bifteck  
**Autor:** Laederach, J.R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-827371>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La puissance du bifteck

**L**e titre convient-il? Faudrait-il peut-être écrire: le besoin de viande? Le larcin minimisé? Loin d'être une question théorique, elle a sa place ici, devant nos consciences. Toujours et partout. De façon précise et concrète, ce printemps en une ville de France. Sous un titre cruel et accusateur «la mère voleuse de Poitiers». Qui attire mon attention et requiert une explication.

Les faits tiennent du roman journalistique de la pauvreté. Une mère de famille aux ressources restreintes vole de la viande pour ses enfants dans un supermarché. Combien de viande et pour combien de personnes? La réponse quantitative n'enlève rien au problème dramatique et juridique. Le tribunal correctionnel, auquel cette mère a été déférée, l'a relaxée, donc acquittée, parce qu'ayant agi «en état de nécessité». Cette formule étonnante, licite, ouvre la porte, à la fois, au mouvement compréhensible du cœur et aux excès du vol. Mais les circonstances propres à l'état de nécessité étaient-elles réunies? D'où appel du ministère public. Voici les faits posés entraînant une multitude de questions-réflexions.

Propres à susciter votre réponse, que crimes, révolutions et soulèvements sont les produits du manque individuel et collectif, que certains amassent de façon disproportionnée par rapport à tant d'autres voués à des restes de misère. Alors, si tu as faim, tu as le droit de voler? Tu risques la punition ou l'amnistie. Tu t'arroges le droit de te servir, où il y a. Dans ce cas, quelle somme, quelle quantité? Avec des récidives justifiées? Le juge, intervenant, peut-il invoquer «l'état de nécessité». Les enfants de la mère voleuse, devaient-ils absolument se rassasier de viande, parce qu'ils en avaient assez du riz, des pommes de terre, des pâtes et des légumes?

Mais voilà, il y a le décalogue. Une vieillerie sans écho ni effet? Dans un livre trop lointain pour être à la page? Qui continue pourtant à

défier les distances et les temps. Et dans les dix commandements, celui-ci qui est clair: «Tu ne déroberas pas». Ceux qui jugent et condamnent sont-ils prêts à donner seulement de leur superflu? Une société vivante a besoin d'ordre. Mais aussi d'ouvrir cœur et bourse. Surtout si



l'on a le privilège du bifteck quotidien. Finalement si on partageait... au niveau mondial?

*Pasteur J. R. Laederach*

## Maurice Zundel, génie mystique

**J**eune séminariste dans les années soixante, j'eus quelquefois la chance insigne de boire les paroles sortant de la bouche d'un prêtre qui avait alors la septantaine: Maurice Zundel; 1997 marquant le centième anniversaire de sa naissance à Neuchâtel, vous entendrez encore sûrement prononcer le nom de Zundel au cours de cette année. Prêtez chaque fois l'oreille, l'homme en vaut vraiment la peine!

Chez les bénédictins d'Einsiedeln, il fit très jeune l'expérience palpable du silence, l'un des piliers de sa théologie. «Dieu est silence, comme il est pauvreté», aimait-il répéter. Au grand séminaire de Fribourg, il prend ses distances avec un Dieu «grand souverain devant le monde». Le Dieu de Zundel est tout le contraire: c'est le Dieu trinitaire, antidote au Dieu Narcisse qui se complaisait dans son reflet. En Dieu, il y a la relation, il y a l'Autre, il y a l'Amour éternellement communiqué. Il s'agit d'un Dieu si humble qu'il n'hésite pas à se mettre à genoux devant moi avec le plus infini respect, pour que mon amour, aussi blessé et misérable soit-il, vienne répondre à son Amour.

Ordonné prêtre en 1919 à Fribourg, Maurice Zundel est nommé vicaire à la paroisse St-Joseph, à Genève, où son apostolat attire l'attention car il ne fait rien comme tout le monde. Du coup, il dérange et se retrouve muté à Paris (vicaire à la

paroisse de Charenton). Il trouve ensuite un poste d'aumônier chez les bénédictines de la rue Monsieur, où il nouera de grandes amitiés avec des gens comme Louis Massignon, Charles du Bos et l'abbé Montini. Dès 1929, il multiplie les séjours à Londres, Jérusalem, Beyrouth, Rome, Le Caire: vingt ans de vie de prédicateur itinérant, qui se poursuivra ensuite à partir de la cure d'Ouchy à Lausanne, jusqu'à sa mort en 1975.

Sa vie durant, Maurice Zundel suivit un chemin de pauvreté et d'humilité, soutenu par la prière qui ne faisait qu'un avec sa vie. Il en parlait admirablement: «La prière consiste, dit-on parfois, à se mettre seul en face de soi-même. Mais je ne suis jamais seul! Tout le ciel est au-dessus de moi. Je ne puis m'approcher de moi-même que sur la pointe des pieds, comme disait le poète, précisément parce que je ne suis pas seul, parce que tout le Sacré est au-dessus de moi. Faire oraison sur la vie, faire oraison sur les autres, c'est le plus sûr moyen, sans violer leur secret, de respecter leur vocation divine; et c'est le meilleur moyen, sans rien faire que d'exister en état d'agenouillement intérieur, de susciter en eux cette vie divine dont ils sont les porteurs et qui est leur grandeur et leur joie».

*Abbé J.-P. de Sury*